



GRAND PARIS
SEINE & OISE
COMMUNAUTÉ URBAINE

LETTRE D'INFORMATION

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de la pose de la grande passerelle entre Mantes-la-Jolie et Limay, nous portons à votre attention les éléments suivants :

Les 19 et 22 novembre 2018 de 6h à 20h ainsi que le 23 novembre de 6h à 14h, la circulation des véhicules et des piétons sera formellement interdite comme suit :

- Quai des Cordeliers dans son tronçon compris entre la rue de la Tuilerie et la rue Conrad Kilian.
- Rue de la Piperie.
- La circulation des piétons sera formellement interdite Quai des Cordeliers.

Les 19 et 22 novembre 2018 de 6h à 20h :

- La circulation des véhicules sera inversée rues du Fort et des Tanneries.
- La circulation des véhicules sera alternée sur le Pont Neuf RD983A entre la place de l'Etape et la rue du Vieux Pont.

Le 22 novembre 2018 de 6h à 20h, la circulation sera formellement interdite Quai Fayol et secteur Théâtre de Verdure.

Le 23 novembre 2018 de 6h à 14h, la circulation des véhicules sera inversée rues du Fort et des Tanneries.

De plus, le stationnement des véhicules sera interdit du 18 novembre 2018 à partir de 23h59 au 19 novembre 2018 à 15h30 sur tous les emplacements de stationnement au Théâtre de Verdure.

Un itinéraire conseillé est mis en place.

Nous vous remercions de respecter les zones de travaux et les interdictions de circuler et de stationner afin que les entreprises attributaires du marché de travaux puissent vous livrer la voirie le plus rapidement possible.

Nous vous assurons que tout sera mis en œuvre pour assurer la sécurité des usagers et limiter les désagréments causés par le chantier. Nous vous prions de bien vouloir excuser la gêne temporaire occasionnée.



Yvelines
Le Département

